

Intitulé de la procédure

ASSURER LA GESTION DE CRISE DU SYSTEME D'INFORMATION

Service émetteur :

Service Informatique

Date de la première émission :
 13.04.2021

Nombre de pages :

4

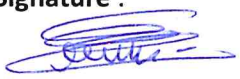

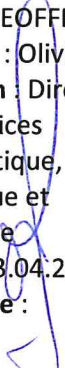
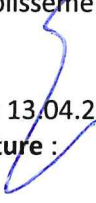
Historique des modifications :

- Création du document

Version	Date	Rédacteurs

Modifications :

Date	Page	A la place de	Lire

Rédacteur(s) ou Modificateur - MB	Vérificateur (Département Qualité)	Approbateur	Visa
Nom : ERMACORA Prénom : Nathalie Fonction : Attachée Qualité du service Informatique Date : 13.04.2021 Signature : 	Nom : CHATELIN Prénom : Sophie Fonction : Responsable Qualité Date : 13.04.2021 Signature : 	Nom : GEOFFROY Prénom : Olivier Fonction : Directeur des services informatique, technique et logistique Date : 13.04.2021 Signature : 	Nom : PON Prénom : Dominique Fonction : Directeur d'Etablissement Date : 13.04.2021 Signature : 

Destinataire(s) (service, périmètre) :

- CODIR
- Département d'Amélioration Continue
- Service Informatique

ASSURER LA GESTION DE CRISE DU SYSTEME D'INFORMATION

1 Objet

Ce document s'inscrit dans une démarche de gestion des risques du Système d'information.

2 Définition¹

Ce document décrit, en fonction de situations envisagées, les mesures préventives réactives et curatives nécessaires.

- **Crise** : situation instable impliquant un changement brutal ou substantiel imminent qui requiert une attention expresse et une action urgente visant à protéger la vie, les actifs, les biens ou l'environnement. (1)
- **Gestion de crise** : processus de management holistique qui identifie les impacts potentiels qui représentent une menace pour un organisme, et qui fournit un cadre permettant de renforcer la résilience, avec une capacité de réponse efficace préservant les intérêts des principales parties intéressées, de la réputation, de la marque et des activités productrices de valeur de l'organisme (1)
- **Information** : élément de connaissance susceptible d'être représenté à l'aide de conventions pour être conservé, traité ou communiqué. (2)
- **Système d'information** : ensemble d'applications, services, actifs informationnels ou autres composants permettant de gérer l'information (3)
- **Sécurité de l'information** : protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité de l'information (3)

3 Textes de référence

3.1 Externe

Norme ISO 27001 - Technologies de l'information - Techniques de sécurité - Systèmes de management de la sécurité de l'information – Exigences

« Comment organiser une cellule de crise en cas d'attaque cyber ? » INHESJ – Juillet 2015 – Cycle « Sécurité des usages numériques »

3.2 Interne

PR/POL/QUA/CRI/02 – Assurer la gestion de crise

DG/POL/STT/INF/06 – Plan de reprise d'activité (PRA)

¹Références des définitions :

1. **AFNOR**. ISO 22300 - Sécurité et résilience — Vocabulaire. 2018.

2. **Larousse**. Dictionnaire. *Définition de l'information*.

3. **AFNOR**. Norme ISO/IEC 27000:2018 - Février 2018 - Système de Management de la Sécurité de l'Information. 2018.

4 Objectifs

Permettre au service informatique de s'organiser afin de faire face à une situation exceptionnelle tout en maintenant la continuité du service et en préservant la sécurité des informations.

5 Domaine d'application

- Service informatique
- Service de soins
- CODIR
- Service d'amélioration continue

6 Responsabilité

- Responsable du Service Informatique (**RSI**)
- Responsable de la Sécurité du Système d'information (**RSSI**)
- Direction

7 Composition

- RSI
- RSSI
- Directeur ou son représentant
- Responsable du service infirmier
- Attaché Qualité au SI

8 Rôles

8.1 Rôles des participants

- **RSI** : conduit l'alignement du système d'information du métier sur les orientations stratégiques et sur les organisations des métiers. Il propose des scénarios d'évolution du système d'information en adéquation avec les objectifs et les processus définis.
- **RSSI** : définit et développe la politique de sécurité de l'information de la clinique. Il est garant de sa mise en œuvre et en assure le suivi.
- **Directeur de l'établissement ou son représentant** : Il assure la gestion des ressources humaines, financières et économiques de l'établissement. Il s'occupe aussi de définir les stratégies d'avenir de l'établissement, il élabore et coordonne la mise en œuvre de projets. Il assure également une fonction de coordination.
- **Directeur des soins infirmiers** : est garant de la coordination générale des activités de soins. Il a pour mission de concevoir le projet de soins intégrant une politique de soins en cohérence avec le projet d'établissement et de piloter sa mise en œuvre. Il doit également veiller au respect de la réglementation pour les actes de soins.
- **Attaché Qualité au SI** : secrétaire

8.2 Rôle de la cellule

- Évalue la situation
- Peut s'adjoindre les compétences de professionnels experts selon le type de crise
- Déclenche le plan de crise (si besoin) et informe le comité de crise
- Recense les besoins, identifie et répartit les moyens de gestion de la crise
- Organise et gère les ressources nécessaires à la gestion de crise
- Assure la transmission de l'information tant en interne qu'en externe (personnel, Instances représentatives du personnel, I-Trust, etc.) selon les orientations décidées par le Comité de crise.
- Communique avec ARS, ANSSI, ANS, etc. pour les besoins opérationnels à la demande du comité de crise ou son représentant.
- Tient à jour un carnet de bord identifiant les événements, leurs dates, les décisions prises, etc....
- Organise un retour d'expérience en sortie de crise.

9 Moyens

→ Technique :

- Téléphone portable pour chacun des membres de la cellule de crise
- Liste tenue à jour des numéros de téléphone fixe et portable
 - Des membres de la cellule
 - Des membres de la cellule du crise « plan blanc »
 - Du personnel du service informatique
 - De l'ANSSI et ANS
 - De I-Trust
- Ordinateur fonctionnel avec accès à internet

→ Organisationnel

Le RSI et le RSSI ont selon leurs fiches de postes respectives :

- Le RSI a une délégation de la responsabilité du système d'information par le directeur
- Le RSSI a la délégation de la sécurité du système d'information par le responsable du Service Informatique

→ Humain

- Suite à la mobilisation de la cellule, la cellule peut mobiliser le personnel du service informatique et du service technique

→ Environnemental

- Dans l'idéal, la cellule se retrouve au service informatique de la Clinique Pasteur, à défaut, une salle avec connexion internet et électricité.

10 Risques potentiel

La cellule de crise du système d'information est réunie dans l'objectif de gérer les risques dus à :

- Une cyberattaque ;
- Un service informatique inaccessible ;
- Un système d'information critique, fortement dégradé ou inaccessible.

11 Gérer la situation de crise

